



Séance d'information **DÉFIBRILLATEUR** à la Salle du Conseil

mercredi 2 octobre 2019 à 19h

Suite à la pose d'un défibrillateur dans le sas d'entrée du bâtiment administratif (rue de l'Église 6), la Municipalité invite la population à une séance d'information présentée par la Société CardioRea.

Pour qu'une personne touchée par un arrêt cardio-respiratoire bénéficie d'un maximum de chances de survie, l'appel au 144 suivi d'un massage cardiaque sont un début de prise en charge essentiel mais ne suffisent pas. En utilisant un défibrillateur dans les toutes premières minutes suivant l'arrêt cardiaque, les chances de survie augmentent considérablement et le risque de séquelles graves, durables, voire irréversibles diminue.

Utiliser un défibrillateur est à la portée de tous ! Chaque citoyen peut devenir acteur lors de la prise en charge d'une personne victime d'un arrêt cardio-respiratoire.

Venez apprendre à utiliser un défibrillateur et vous exercer au massage cardiaque

Participation ouverte à tous sans inscription – durée 1 h à 1 h ½

Verre de l'amitié en fin de séance

Les personnes intéressées à être "premier répondant", c'est-à-dire à être contactées par le 144 en cas d'incident ayant lieu dans le village ou à proximité, peuvent s'annoncer à l'administration communale. Conditions : être âgé de 18 ans minimum, posséder un téléphone mobile et avoir une formation de premiers secours niveau BLS-AED.

La Municipalité

Vullierens, le 26 août 2019